

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du mardi 7 novembre 2023

## Sont présents :

- **Maire de St Montan** : M. MATHON Christophe
- **Déléguée aux affaires scolaires** : Mme AUBERT Mireille
- **DDEN** : Mme GAILLARD Francine
- **Représentants des parents d'élèves** (par ordre alphabétique) :  
BEAUDOIN Karine, BLAISE Angélique, BONNEFOY Elodie, CHOUVIER Mégane,  
GUICHARDAZ Pauline, GUILLEN Céline, MAIRET Aurélie, MIDENA Alizée.
- **Enseignants** (par ordre alphabétique) : BRION Françoise, CARLES Clémentine, Mme DUMARCHER, Mme EYMARD Mme FREUND, Mme HELLIER, Mme MOREAU, Mme NICOLAS et Mme TREGOAT.

Secrétaire du conseil d'école : HELLIER Sandrine

Début du conseil : 18 h 30

## 1. Installation du nouveau Conseil d'école :

- Bilan des élections des représentants des parents d'élèves (vendredi 13 Octobre 2023) :  
Sur 240 électeurs, 148 personnes ont voté (141 suffrages exprimés + 7 bulletins nuls) soit 61,67 % de taux de participation.
- Pour l'année dernière 2022/2023 : Sur 255 électeurs, 140 personnes ont voté (136 suffrages exprimés + 4 bulletins nuls) soit 54,9% de taux de participation
- Ont été élus :

### Liste indépendante et d'union de parents d'élèves :

#### TITULAIRES :

BEAUDOIN Karine	GUICHARDAZ Pauline	MIDENA Alizée
BONNEFOY Elodie	GUILLEN Céline	
CHOUVIER Mégane	MAIRET Aurélie	

SUPPLEANTES : BLAISE Angélique

## 2. Règlement intérieur

Des modifications ont été apportées par rapport au précédent règlement intérieur de l'école, notamment la disparition du protocole sanitaire. Ce nouveau règlement a été adopté à l'unanimité. Il sera distribué dans les cahiers des élèves (1 doc. par famille) et affiché sur le tableau à l'entrée de l'école.

### 3. Rentrée 2023

#### ☛ Equipe enseignante :

- Equipe stable (pas de changement d'enseignantes)
- Mme DUMARCHER travaille à  $\frac{3}{4}$  temps . Son  $\frac{1}{4}$  est effectué par Françoise BRION le lundi.
- Mme EYMARD travaille à  $\frac{1}{2}$  temps les lundis et jeudis. Son  $\frac{1}{2}$  est effectué par Clémentine CARLES, les mardis et vendredis .
- Mme FREUND est déchargée le mardi pour la direction (+ 1 jeudi par mois) . Elle est remplacée dans sa classe par Françoise BRION .

#### - Effectifs pour 2023 / 2024

Aujourd'hui l'école compte 159 élèves pour 7 classes (soit 23 élèves par classe en moyenne).

#### Effectifs des élèves par niveaux :

Niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
total	10	16	22	23	26	23	15	24

#### Répartition des élèves par classe :

Niveaux	PS/MS	MS/ GS	GS/CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM2
	Myriam DUMARCHER / Françoise BRION	Sandrine HELLIER	Emilie MOREAU	Karine FNICOLAS	Anaïs EYMARD / Clémentine CARLES	Nadège TREGOAT	Aurore FREUND / Françoise BRION
<b>TOTAL</b>	10 PS/110MS  20	6 MS/16GS  22	6 GS / 16 CP  22	7 CP / 15 CE1  22	11 CE1 / 13 CE2  24	10 CE2 / 15 CM1  25	CM2  24

☛ 3 ATSEM présentes sur l'école : en PS/MS (Estrella CHASTAGNIER) , MS/GS (Amandine DELORT) et GS/CP (Soizik MIGNE)

**Effectifs Prévisionnels Rentrée 2024** : actuellement , il y a 159 élèves sur l'école. A la rentrée prochaine, il devrait y avoir 147 élèves . Une fermeture de classe risque d'être annoncée prochainement, pour la rentrée 2024.

#### - Calendrier scolaire 2023 / 2024

- fin des cours : le vendredi 5 juillet 2024 au soir

- Modification du calendrier scolaire : Pont de l'Ascension (jeudi 9 mai 2024) , le vendredi 10 Mai : journée non travaillée.

#### - Evaluations Repères en début de CP , CE1 et CM1 :

Ce sont des évaluations obligatoires qui ont eu lieu en septembre. Les résultats ont été transmis à l'Inspection de façon anonyme. L'objectif est de repérer les difficultés et de proposer des remédiations. Les résultats individuels sont disponibles au seul niveau de l'école. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

Les enseignantes concernées ont reçu les parents individuellement.

**Constats pour le CP :** ces évaluations confirment les observations faites par les enseignantes de maternelle concernant les réussites et les difficultés des élèves. Une seconde session d'évaluations pour les CP aura lieu en janvier 2024.

Difficultés en Français : la compréhension orale d'un texte, phrases ou mots (8 élèves sur 23) / manipuler des syllabes (7 élèves sur 16)

Difficultés en Maths : résolution de problèmes (10 élèves sur 23) / la droite graduée (8 élèves sur 23)

### **Constats pour le CE1 :**

Difficultés en Français : lire à voix haute un texte (13 élèves sur 26) / la compréhension des textes lus seul(e), (7 élèves sur 26) / identifier un type de texte (9 élèves sur 26)

Difficultés en Maths : résolution de problèmes (16 élèves sur 26) / la droite graduée (14 élèves sur 26)

### **Constats pour le CM1 :**

Difficultés en Français : la fluence (5 élèves sur 15) / la compréhension d'un texte lu seul (6 élèves sur 15) / lire à voix haute un texte (6 élèves sur 15)

Difficultés en Maths : résolution de problèmes (6 élèves sur 15) / techniques opératoires (soustraction et multiplication)

### **- Projets des classes**

Divers projets ont été mis en place ou vont être mis en place, en fonction des actions pédagogiques des classes. Ces projets peuvent se concrétiser grâce au soutien financier de la commune (et parfois du Conseil Général) et de l'Association « Autour de l'Ecole Publique de St Montan ». L'Association "Autour de l'école pub. de St Montan", qui finance et participe à beaucoup de projets.

☛ **intervention musicale** : ce n'est plus Ardèche et Musique et Danse qui a cette compétence ; c'est désormais la communauté de communes DRAGA. Sur l'école, toutes les classes ont demandé une intervention musicale ( 5 classes de l'élémentaire pour des séances d'1 heure + 2 classes de maternelle pour 1/2 heure ), ce qui a été accepté par la Mairie . Malheureusement, Nicole Moutonnet est partie à la retraite et la DRAGA n'arrive pas à recruter une autre personne pour la remplacer. Nous sommes en contact avec Marie Soriano (chargée de mission Culture) qui est en charge du dossier.

Cela ne veut pas dire que les enfants n'auront pas musique durant l'année. L'éducation musicale sera assurée par les enseignantes , cela fait partie des programmes et de nos missions.

☛ **cycle piscine l'année prochaine** : à Viviers , en juin 2024 (pour les GS et CP et peut-être aussi la classe de CE1/CE2) .

☛ **bibliothèque** : un prêt de livres sera prochainement mis en place entre la bibliothèque et l'école. En fonction d'un transport scolaire, les élèves pourront se rendre ou pas à la bibliothèque.

☛ **Intervention en informatique** : cette intervention a été reconduite cette année et est assurée par Céline MOULIN qui a l'agrément de l'éducation nationale. C'est financé par la mairie, pour les élèves du CP au CM2. Chaque classe bénéficiera de cette intervention sur 1 trimestre (cela permet de diviser la classe en 2 ou 3 groupes).

## ☛ **projets sportifs :**

- ☞ cycle tennis (après les vacances de la Toussaint ) : les 3 classes MS/GS ; GS/CP et CP/CE1
- ☞ USEP : 2 classes y ont adhéré : CP/CE1 (Karine) et CE1/CE2 (Anaïs/ Clémentine) avec des rencontres sportives (vendredi 17 novembre)

## ☛ **Mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants (avec Ecole Privée) :**

3 élèves de CM2 + 3 élèves de CM1 + 3 élèves de l'école privée seront élus pour 2 ans, par les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école. Les élections auront lieu le vendredi 24 novembre (dans les mêmes conditions que des élections « normales » avec isolement, bulletins de vote, cartes électorales...) et réunion à la mairie le vendredi 1<sup>er</sup> décembre.

Le **Conseil municipal des enfants** a pour objectif de former les jeunes élus à la citoyenneté, être à l'écoute des idées et des propositions des jeunes et de les représenter, proposer et réaliser des projets utiles à tous, tant à l'échelle de l'école que des différents quartiers du village de St Montan.

## ☛ **Projet « Notre Ecole Faisons- La Ensemble »**

Organisé dans le cadre du Conseil National de la Refondation (CNR), un projet NEFLE est un **projet monté au niveau local en faveur des élèves et financé par l'Etat** à travers le Fonds d'innovation pédagogique. Ainsi, les projets peuvent porter sur des **thèmes variés : aménagement, numérique, arts, lecture, sciences ...**

**Tout le monde peut y prétendre** : grosse école de ville, école d'application ou petite école rurale.

Un projet peut être monté à **tout moment** car l'élaboration des projets n'est pas contrainte par un calendrier. L'école de St Montan a décidé de se lancer dans ce projet :

Objectif : intégrer plus de lecture au sein des familles et améliorer la compréhension orale et écrite des élèves.

Un moyen pour y parvenir : aménagement d'une bibliothèque d'école.

## ☛ **Autres interventions ou sorties :**

- ☞ fête de la science pour 2 classes les CE2/CM1 et CM2 (sous forme d'ateliers) : mardi 26 septembre
- ☞ spectacle de marionnettes, le jeudi 7 décembre 2023 : pour les PS, MS et GS
- ☞ sortie Parc Animalier de Lussas (4 avril 2024) : PS/MS et MS/GS
- ☞ les 2 classes de CE2/CM1 et CM2 : sortie de 5 jours / 4 nuits, à Murat-Le-Quaire en mars 2024
- ☞ intervention « Apprendre à porter secours » financée par l'Association « Autour de l'Ecole Publique de St Montan »
- **Vendredi 22 décembre : Noël des enfants (l'après-midi) + marché de l'Avent** (de 16h30 à 22 h), organisé et financé par la Mairie. L'école tiendra un stand.
- **Carnaval de l'école : mardi gras est le mardi 13 Février 2024**. Il sera fêté ce jour-là (vacances d'hiver du 16 février au 4 mars)
- **Fête de l'école** : Ce sera **le vendredi 21 juin 2024, au village**

#### **4. Autres points concernant la vie de l'école**

☛ **RASED** : Il s'agit du Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficultés.

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) a pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les classes des écoles primaires. Il comprend des enseignants spécialisés :

- les « maîtres E » apportent des aides à dominante pédagogique (difficultés d'apprentissages)
- les psychologues scolaires

Cette année, l'école bénéficie de l'intervention du Maître E, Nathalie FERREIRA pour les cycles 2 et 3. Mme FERREIRA est en arrêt maladie et n'est pas remplacée. Elle reprendra mi novembre, à mi-temps, avec priorité aux élèves de CE1 et CE2.

Pas de psychologue scolaire pour le moment.

☛ **AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap.**

Sur l'école : Cette année, les élèves bénéficiant d'un accompagnement n'ont pas tous leur AESH.

Actuellement, l'école compte 5 enfants en situation de handicap avec une AESH de 24 h pour une élève, une AESH de 18h00 pour 4 élèves (AESH mutualisée). 1 élève supplémentaire doit aussi bénéficier d'une AESH individualisée (24 heures). L'AESH est en cours de recrutement.

Il y a toujours un manque de moyens pour aider les enfants en situation de handicap : très souvent c'est "mutualisé", c'est-à-dire qu'il y a 1 AESH pour plusieurs enfants. Quand ils ont le même niveau, on peut essayer de regrouper des élèves dans une même classe mais ce n'est pas toujours possible.

☛ **Sécurité**

Il est demandé de réaliser **des exercices de type alerte incendie et de type PPMS mise à l'abri, confinement (dont 1 attentat intrusion)**. 1 exercice incendie a eu lieu en septembre (le 19 septembre) et celui d'attentat / Intrusion en octobre (mardi 10 octobre). Un exercice incendie aura lieu au moment de la cantine, au cours de cette année.

Nous sommes actuellement en vigilance « Urgence Attentat » du plan Vigipirate (suite à l'attentat terroriste à Arras).

La porte d'entrée de l'école doit être toujours fermée. Nous rappelons donc aux familles de bien respecter les horaires de l'établissement. L'accueil des élèves à l'entrée doit être assuré par un adulte (personnel de la commune). Tout comportement ou objet suspect doit être signalé.

## ← Points abordés par la mairie et les représentants des parents d'élèves :

### - Conseil Municipal des Enfants :

⇒ Mme Aubert explique qu'un courrier sera distribué cette semaine aux parents des élèves de CE2, CM1 et CM2 afin de leur expliquer ce qu'est le Conseil Municipal des Enfants. Les cartes électorales des élèves sont prêtes et leur seront données la semaine des élections (les élections auront lieu le vendredi 24 novembre).

### - Projets des classes :

⇒ L'Association « Autour de l'école Publique de St Montan » participe, de façon active, au financement des projets des classes (en plus de la mairie qui finance également des projets et les transports). Une somme est allouée en début d'année à l'école par l'Association. Les représentants des Parents d'Elèves demandent comment cet argent est réparti entre les classes car il aurait été dit que « les premières arrivées sont les premières servies ». Ce qui n'est pas le cas. L'équipe enseignante explique qu'en fonction du souhait et des projets que les enseignantes veulent faire au sein de leur classe, l'argent est réparti. Personne n'est lésé.

⇒ Se pose alors la question des cours doubles et des projets que certains enfants feront et d'autres non, comme la classe découverte avec la classe des CE2/CM1 de Mme Trégoat qui partira en Auvergne et les autres CE2 de la classe CE1/CE2 (Mme Eymard) qui, eux, ne partiront pas. L'équipe enseignante comprend tout à fait les interrogations des familles à ce sujet et ce n'est pas la première fois que cela se produit. Les enseignantes essayent de faire en sorte que chaque enfant qui quitte l'école soit parti, au moins une fois, en classe découverte durant sa scolarité (parfois c'est deux fois). On sera vigilant par rapport à ce groupe de CE2.

Certains parents d'élèves de la classe de CE1/CE2 ont le sentiment qu'il n'y a pas de projets dans cette classe. Cette classe, avec celle de Karine (CP/CE1) ont adhéré à l'USEP pour des rencontres sportives qui auront lieu toute l'année. Il est rappelé que 2024 est une année olympique et que l'Education Nationale a mis l'accent, cette année, aux activités sportives.

⇒ Activités Sportives : les représentants des parents d'élèves observent que, lors de l'annonce des projets sportifs, le cycle tennis est souvent mentionné (l'année dernière, un cycle tennis avait aussi eu lieu) mais que d'autres sports collectifs pourraient être proposés, comme le basket. Les enseignantes expliquent que les projets cités lors du Conseil d'Ecole sont ceux qui nécessitent un financement ou l'élaboration d'un dossier pédagogique à cause de la présence d'un intervenant, mais que, bien sûr, d'autres activités sportives sont proposées aux élèves au sein des classes. Le city-park, mis en place par la mairie, permet effectivement d'utiliser les infrastructures (comme le terrain de basket).

### - Cantine :

⇒ Le fait de placer, sur les mêmes tables, des élèves de CP et de CM peut poser problème pour les plus jeunes qui se retrouvent, parfois, sans camarades et sont mal à l'aise face à des élèves de CM. De plus, le langage utilisé par ces derniers n'est pas forcément approprié pour des jeunes enfants. Il est demandé à la mairie s'il est possible de laisser le choix du placement aux enfants et d'être vigilants par rapport à cet écart d'âge. La mairie n'était pas au courant de ces désagréments et veillera à ce que ce soit réglé rapidement afin que des élèves de CM ne se retrouvent pas avec des élèves de CP ou de CE1.

Fin du conseil : 19h35

La secrétaire : HELLIER Sandrine

La directrice : FREUND Aurore



GRUPE SCOLAIRE DE LA PLAINE DU COUR  
La Plaine du Cours  
07220 SAINT-MONTAN  
Tél : 04 75 04 31 36  
Courriel : ce.0070177@ac-grenoble.fr